

Une histoire dynamique de la Littérature française

Tahmouress SADJEDI

Maître assistant, Université de Téhéran

tsadjedi1330@ut.ac.ir

Résumé

C'est vrai qu'une histoire dynamique de la Littérature française nous manquait depuis longtemps, et que récemment ce vide a été comblé par une contribution collective, tenant même sa place dans l'historiographie de la Littérature française. Mais, il faut dire que du côté de nos francisants, nous aussi, nous avons des considérations à faire, comme si on voulait mettre en parallèle le francisme et le persisme et en relever les nuances et les ressemblances. La Littérature française a eu son apogée après la Renaissance et la Littérature persane y était parvenue quelques siècles auparavant. Mais, malgré cette ancienneté, elle l'accueillie depuis le milieu du XIX^e siècle et on l'a traduite massivement au siècle suivant. Aussi, allons-nous, dans cette étude, examiner cette histoire dynamique de la Littérature française de nos points de vue et faire aussi connaître la situation de ses admirateurs chez nous, laquelle ne manque pas de modifier légèrement l'opinion des auteurs de cette histoire.

Mots clés: Littérature française, autres littératures, concept, apogée, mise en question, situation en Iran.

Introduction

Le directeur de l'ouvrageⁱ, Jean-Yves Tadié, dont le nom est bien connu chez nous à travers les deux versions persanes de sa *Critique littéraire au XX^e siècle*, tient à préciser dans son "Avant – propos" que la description des œuvres n'est pas possible en si peu d'espace de seize cents pages et qu'il s'agit plutôt d'arrêter le temps dans des grands tableaux. Mais, malgré cette restriction, on peut y suivre l'apparition du concept de littérature, son apogée et sa mise en question dans la seconde moitié du XX^e siècle, et même, dans un autre registre, l'évocation rapide de l'histoire des ouvrages et celle des auteurs. Tadié fait bien savoir que les progrès et la décadence des lettres sont en rapport direct avec l'ordre politique et comme l'on sait (Tadié, 2007, t. 2, 331) à l'époque de Napoléon, la littérature devint "un outil de propagande". Nous allons donc, à partir de quelques points qui nous intéressent le plus, examiner et discuter cette histoire dynamiquement dynamique.

Discussion

Mais qu'est-ce que la littérature française? On répond alors avec perspicacité qu'elle exprime "l'âme de la France", "cet esprit français qu'est une des grandes puissances du monde moderne" (*Ibid.*, t. 1, 20). Au fait, les grands historiens de la littérature française, entre autres G. Lanson, dont le nom est bien connu chez nous depuis longtemps déjà, n'ont pas pu échapper à la chronologie, qui est le mouvement de la vie, et par conséquent, ils ont respecté la succession chronologique des hommes et des œuvres. Aussi les collaborateurs de La littérature dynamique ont-ils marché sur les traces de ces grands historiens et ont-ils, de surcroît, présenté un travail qui traite, en divers endroits, de beaucoup de questions littéraires ou apparentées à la littérature.

La période dite le Moyen Age, y commence à partir du XII^e siècle et elle se prolonge jusqu'à la fin du XV^e siècle (*Ibid.*, 25). Cette période cruciale, qui englobe aussi les Croisades, est connue chez nous par le livre classique de V. L. Saulnier, *La Littérature française du Moyen Age* (1948) dont il existe une traduction persane faite par A. H. Zarrinkoub en 1962. Dès le début, Saulnier y affirme que le terme de "Moyen Age" a été forgé en 1667 par Horn de Leyden dont le nom n'apparaît pas dans La littérature dynamique. Par ailleurs, les auteurs de celle-ci affirment que le terme "littérature" désigne en ancien français "les lettres latines et que le mot "littérature" fait son apparition vers la fin du Moyen Age. De toute façon, il y a aussi une vive discussion entre les Allemands sur la continuité et la discontinuité (*Ibid.*, 29) dans l'histoire de la littérature médiévale où règne alors le latin et où celui-ci reste au centre de la communication pour les clercs (*Ibid.*, 34).

Est-ce qu'il y a un rapport entre les Croisades, qui commencent à partir de 1096, et la littérature courtoise qui est en vogue en France entre 1150-1240 et où on constate effectivement une influence orientale? Saulnier, qui y constate cette influence, affirme aussi que le roman dit *Barlaam et Josaphat*, décrivant l'histoire de Bouddha, a été raconté en grec par un moine au XI^e siècle et qu'il a d'abord été traduit en latin et puis, au XIII^e siècle, en français dans trois autres romans dont l'un est anonyme, l'autre par un certain Chardi, et enfin le dernier par Guy de Cambrai. Par contre, les auteurs de Littérature dynamique parlent d'un certain Herbert comme étant l'auteur du *Roman de Dolopathos* au XIII^e siècle et dans lequel celui-ci fait apparaître Virgile sous la figure d'un magicien qui enseigne l'astrologie (*Ibid.*, 74, 137-138 et 183). *Le Dictionnaire des œuvres*, dans sa traduction persane (t. 4, "Le Livre de Sindbad"), affirme avec certitude l'influence des récits orientaux dans la littérature européenne.

De surcroît, le mot *Dolopathos* est une forme en langue vulgaire de celui qui au XII^e siècle était connu sous la graphie grecque de *Syntipas*, autrement dit *Sendābād*. Ce nom se trouve bien dans les légendes originaires de l'Inde et de la Perse, notamment dans le *Livre de*

Sendābād qu'on retrouve dans la littérature occidentale du XII^e siècle sous le titre de *Légendes des Sept Sages* (*Grand Larousse encyclopédique*, Edition prestige, vols 7, 18 et 19). D'ailleurs, les auteurs ne parlent pas de *Floire et Blanchefleur*, un roman courtois du XII^e siècle, fondé sur un conte des *Mille et Une Nuits* (*Le Petit Robert des noms propres* 2011, Chronologie, p. A67), ainsi que de son imitation de la chantefable au XIII^e siècle, *Aucassin et Nicolette*, deux romans marquants du Moyen Age. Plus important encore, – et cela dans une date ultérieure, – ils n'évoquent pas non plus, le recueil de contes indiens *Kalila et Dimna* (Bidpay ou Pilpay), connu en Perse dès le VI^e siècle par une version en pahlavi et dès le VIII^e siècle par une version en arabe. Mais la version persane, qui a été mise à contribution par Jean de La Fontaine dans ses *Fables*, est due à Hossein Kachefi qui y a tronqué les précédentes traductions persanes, d'ailleurs savantes.

Parmi les événements littéraires de la première moitié du XIV^e siècle, il faut souligner l'essai de Dante, *De l'éloquence en langue vulgaire* (1303-1305), et les nouvelles de Boccace, le *Décameron* (1347 et 1353); l'un, qui traite de la langue, et l'autre, qui apporte une nouvelle technique littéraire, influencent bien la langue et la littérature françaises. Bientôt, le latin, la langue savante, se heurte à l'anglais et au français (Tadié, 2007, t. 1, 40) et, par conséquent, la situation devient propice au réveil de la langue vernaculaire. En 1453, prise de Constantinople par les Ottomans aboutit à la domination de ces derniers sur la Grèce pendant quatre siècles au cours desquels les écrivains français essayent de préserver l'hellénisme à travers le classicisme et les hellénistes, d'ailleurs toujours français, à travers la byzantologie (*Ibid.*, 501) et du coup les premiers travaux d'impression typographique commencent à contribuer à la Renaissance.

Cette période est aussi connue chez nous par le livre de Saulnier, *La Littérature française de la Renaissance* (1948), traduit également par le même Zarrinkoub en 1960. La Renaissance italienne, qui devient, après une mutation ingénieuse française, englobe aussi l'Humanisme, le Protestantisme, la découverte de l'Amérique et même la forte présence de l'Empire ottoman en Europe. A la longue, l'oralité cède place, grâce à l'imprimerie, au mouvement de désoralisation (*Ibid.*, 262). Mais, ce style oral est celui de F. Rabelais dont l'œuvre influencera, au XX^e siècle, "un homme à style", L.-F. Céline, ainsi que celui du poète C. Marot (*Ibid.*). Ce qui est sûr c'est qu'à cette époque-là "le langage cru et l'insulte visant le public n'ont rien pour surprendre quiconque est familier des spectacles de foire" (*Ibid.*, 263). Il faut donc chercher les origines de la langue crue chez les familiers des spectacles de foire.

Marot est alors ennemi de toute doctrine, d'où aussi d'ailleurs, la bête noire de la "Brigade", la future " Pléiade française" (*Ibid.*, 274). Ami de P. Ronsard, J. du Bellay rédige le programme de Brigade, *Défense et Illustration de la langue française* (1549), qui devient le manifeste littéraire de la langue française, alors même que l'abbé J. Amyot s'apprête à donner son excellente traduction de Plutarque, laquelle sera un événement de l'histoire de la traduction en France, comme cela sera aussi le cas de la traduction des *Mille et Une Nuits* (1704-1717) par Antoine Galland.

Peut-être serait-il intéressant, à ce stade de notre discussion, de faire une comparaison entre les trois littératures, persane, italienne, et française et d'évoquer encore ce qui est une influence orientale. En somme, un récapitulatif en bonne et due forme.

La littérature persane de la période islamique apparaît vers le début du IX^e siècle avec le grand poète Rudāki, qui est aussi le traducteur, en vers de *Kalila et Dimna*. Vers la seconde moitié de ce siècle, le savant ministre des Samanides, Balami, traduit de l'arabe en persan les *Annales* de Tabari et présente ainsi une des meilleures et durables proses persanes. Puis, c'est l'époque de Ferdawsi, avec le célèbre *Chahnameh* "Livre des rois" en 1010. Depuis cette période jusqu'à la fin du XV^e siècle, époque de Djami, considéré comme le dernier grand poète de l'époque classique, la littérature persane parvient à produire et à achever aussi ses chefs-d'œuvre dans tous les genres littéraires.

La littérature italienne, qui suit les traditions de l'Eglise catholique, emploie au XII^e siècle, l'italien comme moyen d'expression dans les littératures populaires de cette époque, et au siècle suivant, on commence ainsi à écrire en langue vulgaire des chroniques et des légendes. Tandis qu'en Sicile une poésie courtoise se développe, dans l'Italie centrale une nouvelle école prend naissance, laquelle compte plusieurs poètes, entre autres Dante qui, au XIV^e siècle, s'intéresse à la langue vulgaire et qui écrit la *Divine Comédie* où s'exprime toute la pensée médiévale. La langue toscane devient alors la base de la langue littéraire et nationale et son représentant le plus connu, Boccace, projette la base du roman et de la nouvelle réaliste. Ainsi l'Italie réussit-elle dans sa tentative par le mouvement humaniste, d'autant plus que l'œuvre de son grand poète, G. Marino, influencera ensuite la préciosité française.

Pour la littérature française, qui est aussi l'objet principal de cette discussion tripartite, si l'on excepte les origines de la langue française avec le *Serment de Strasbourg* (842), le XII^e siècle voit naître les chansons de geste et la poésie lyrique des troubadours, alors même que vers la fin de ce siècle et le début du siècle suivant, la poésie se développe dans le Nord de la France avec les trouvères. En somme, une littérature fondée sur œuvres poétiques. Aux romans courtois qui témoignent du raffinement de la société médiévale, se rattachent un nombre de romans d'aventures et d'amour, notamment avec *Floire et Blanchefleur* (en persan *Varagheh et Golchah*) et la "chantefable" d'*Aucassin et Nicolette*. Le *Roman de Renard*, appartenant à un genre populaire, occupe une place importante dans la littérature médiévale, et le *Roman de la Rose*, également en vers, se classe au rang des poèmes didactiques et allégoriques. Pour en savoir davantage sur ces différents titres, on peut se référer au *Dictionnaire des œuvres*.

Mais, la prose littéraire naît, au XII^e siècle, aussi bien dans les nombreuses adaptations des romans courtois que dans les œuvres des chroniqueurs comme Villehardouin qui a écrit *l'Histoire de la conquête de Constantinople* sur 4^e croisade. Bien que la richesse de la littérature médiévale ait été révélée par les historiens littéraires du XIX^e siècle et du XX^e siècle, il n'en reste pas moins que la *Défense et Illustration de la langue française* représente la rupture avec le Moyen Age et l'entrée solennelle des poètes de la Pléiade. Mais, avant cette période, la prose française y marque son entrée avec les œuvres de Rabelais. Comme on l'a pu constater, chacune de ces littératures a une date du commencement pour la poésie et une autre pour la prose. L'épanouissement de chacune d'entre elles étant différent, et, par conséquent, celui qui est le plus ancien peut logiquement avoir influence sur les autres. C'est pourquoi on rencontre dès cette époque-là une influence orientale dans la littérature courtoise et son prolongement à travers la traduction des *Mille et Une Nuits*.

La littérature de la Renaissance en France passe par la généralisation de l'imprimerie (Tadié, 2007, t. 1, 276); l'affirmation de la propriété littéraire (*Ibid.*, 280) à la suite de l'affaire d'un médecin nommé Mathurin Hérat qui avait joué le rôle de "nègre littéraire" (*Ibid.*), créant de la sorte un précédent au XIX^e siècle, lors de l'affaire Auguste Maquet; la première apparition de ce qui sera plus tard le mythe de "bon Sauvage" (*Ibid.*, 368) et l'entrée en force de M. de Montaigne avec ses *Essais* dont il existe bien une traduction persane faite par Ahmad Samiee, qui est plutôt un habitué du XVIII^e siècle; et enfin, l'événement de la traduction du Plutarque par Amyot en 1559 (*Ibid.*, 372). Mais, malheureusement l'âge d'or de la tragédie française de la Renaissance se heurte aux guerres de Religion (1560-1598) (*Ibid.*, 393), période durant laquelle le mot de théâtre est aussi à la mode (*Ibid.*, 397).

C'est aussi l'époque où la littérature persane fait son entrée dans une langue européenne. Selon l'iranisant italien; Angelo Michele Piemontese, le poème naratif *Hasht Behesht* "Les Huit paradis" d'Amir Khosrow-e Dhlavi (Delhi, 1301), qui renvoie à *Haft Paykar* "Les Sept Effigies", la version du roman de Bahrām-e Gur composé par Nezāmi de Ganje (1195), est "le premier texte littéraire persan qui ait été connu et transposé dans une

langue européenne à la Renaissance" ("Les Huit paradis d'Amir-Khosrow et la littérature européenne", *Luqmān* (Iran), 12^e année, n^o 1, Automne-hiver 1995-96, p. 7). En effet, un certain Christophe Arménien de Tabriz, qui savait l'italien, après son entrée à Rome en 1552, publie un livre, intitulé *Le Pèlerinage des trois jeunes fils du roi de Serendip* (Venise, 1557).

Depuis la publication de ce livre, qui n'est qu'une traduction, plusieurs tentatives ont été effectuées pour connaître sa source. Finalement, en 1935, l'orientaliste allemand, Albert Wesselsky, parvient à identifier la source persane qui est en fait l'œuvre d'Amir Khosrow, dont le poème narratif, *Hasht Behesht*, qui est une imitation du livre de Nizâmi, a eu une belle fortune littéraire dans la littérature européenne (*Ibid.*, 10). A ce propos, le *Dictionnaire des œuvres* (vol. 2, "Khamsé") fait une allusion rapide pour faire remarquer que Christophe Arménien a traduit en italien le *Khamsé* d'Amir Ali-Shir Navaï, mort en 1501. Cette remarque, d'ailleurs ingénieuse, nécessite bien une argumentation plus forte qu'une assertion.

On peut aller plus loin et rappeler les recherches récentes portant sur les tragédies françaises de cette période de la Renaissance et évoquer le nom de l'une d'entre elles dont l'action se déroule au palais royal de Suse (Gilles Banderier, "Une tragédie persane au XVI^e siècle: *L'Orbecc-Oronte* de Du Monin", *Luqmān* (Iran), 18^e année, n^o 1, Automne-hiver 2001-2002, 62). Au fait, le dramaturge français, Jean-Edouard Du Monin, l'auteur de *L'Orbecc-Orante* (1585), est, semble-t-il, le premier français de cette époque qui ait "employé une matière persane prise ailleurs que dans la Bible" (*Ibid.*, 59). Mais, on sait aussi qu'il s'est inspiré d'une nouvelle de l'auteur italien, Giovanni Battista Giraldi Cinzio, écrite en 1451 (*Ibid.*, 61). En tout cas, cette tragédie irrégulière de Du Monin, fondée sur l'horreur et la violence (*Ibid.*, 60), posait alors la question légitime du régicide, sans qu'on sache que quelque temps après une telle tragédie sera vraiment et autrement se produire en Angleterre avec l'exécution du roi, Charles I^{er}. Les philosophes français du XVIII^e siècle, eux aussi, ne voulaient pas que la tragédie anglaise se répète en France. Mais, quand même, l'Angleterre, avait alors donné l'exemple d'une révolution et d'un régicide (Tadié, 2007, t. 2, 88).

Pour le XVII^e siècle, les auteurs de la Littérature dynamique, avancent l'idée selon laquelle la notion de "littérature" n'est pas fixée avec certitude pour cette période (*Ibid.*, t.1, 459). L'expression, poursuivent-ils, "belles-lettres" renvoie plutôt à la connaissance des orateurs et des poètes de l'antiquité qu'à la "création" littéraire personnelle d'auteurs contemporains (*Ibid.*). Enfin, la notion même de "littérature", estiment-ils, se dégage du sens humaniste de *res literaria*, pour atteindre au sens plus étroit de "belles lettres", ou mieux aux genres littéraires, tels que la poésie, l'essai, le théâtre et le roman (*Ibid.*, 460). Les problèmes attachés à l'idée de littérature restent alors la question de la langue, le latin, rénové (*Ibid.*), et celle de la périodisation (*Ibid.*, 463). On ne peut pas parler de la littérature du XVII^e siècle, sans évoquer aussi la notion de "baroque" (*Ibid.*, 464), car le classicisme français n'est qu'une variante "assagie" (*Ibid.*, 465) du baroque européen. Ces discussions savantes deviennent plus importantes lorsqu'on lit que les remarqueurs sont ceux qui s'efforcent de fixer le "bon usage" (*Ibid.*, 492), rappelant du coup les efforts estimables du grammairien belge, Maurice Grevisse. On sait que la culture grecque occupe, depuis G. Budé et l'aventure de La Pléiade, une place prééminente dans la littérature française (*Ibid.*, 500). Mais, on sait aussi que parmi les modèles dont a pu s'inspirer cette littérature française au XVII^e siècle, les littératures italienne et espagnole sont aussi à l'ordre du jour en sorte qu'elles sont "perçues à la fois comme un modèle et comme un repoussoir" (*Ibid.*, 507).

En effet, au XVII^e siècle, "l'Italie offre le modèle d'une littérature qui s'est fondée dans la langue vernaculaire depuis plus de deux siècles" (*Ibid.*). Mais, l'Espagne, qui domine l'Europe avec son poids militaire et politique, apparaît plutôt "comme une sœur à la fois amie et ennemie" (*Ibid.*, 510) et son influence n'égale jamais celle de l'Italie. Malgré cela, les hispanistes français n'ont pas manqué de traduire le *Don Quichotte* de Cervantès en 1614 et en 1618, et de présenter de la sorte ce qui est la littérature pastorale et chevaleresque (*Ibid.*,

512). Il y a aussi, dans ce siècle, des esprits qui comme J. Desmarets de Saint-Sorlin invite les Français à une rupture avec la tradition gerco-latine (*Ibid.*, 523), ou N. Boileau qui, à ses yeux, seule la mythologie peut appartenir au domaine littéraire (*Ibid.*). De toute façon, de G. du Vair à J. L. Guez de Balzac, la prose française obtient ses lettres de noblesse (*Ibid.*, 567).

On convient, d'ores et déjà, que J.-Y. Tadié et ses dynamiques collaborateurs, ont vraiment apporté, avec *La littérature française: dynamique & histoire*, un dynamisme significatif à l'historiographie de la littérature française. Elle va faire école et nous faire encore connaître cette littérature autrement.

Le XVII^e siècle, qui est l'héritier de la Renaissance et qui est en cette occurrence obsédé par l'idée d'une langue parvenue à sa perfection, démontre sa volonté d'éliminer "tous les mots bas, provinciaux, familiers et techniques" (*Ibid.*, t. 2, 21). Voltaire, qui s'y montre soucieux, estigmatisant le terme "cul-de-sac" et y substituant le mot "impasse", va plus loin en déclarant qu'il peut corriger Corneille (*Ibid.*). Mais, comme l'idée de progrès accompagne des découvertes de toutes sortes et que la langue doit accepter des mots nouveaux, le français emprunte à l'Orient toute une série de mots, tels que *le divan*, *le sofa*, *l'ottoman*, *la sultane*, etc. (*Ibid.*, 22). Et comme il ne suffit pas de créer, seulement des mots, la question des synonymes se pose, et on arrive alors à distinguer entre ceux qui existent. Les beaux esprits s'en occupent, et, par conséquent, le français remplace le latin comme langue diplomatique (*Ibid.*, 35).

Marco Polo, au début du XIV^e siècle et Casanova, au XVII^e siècle, ont choisi le français pour écrire leurs récits pittoresques et extravagants. Et maintenant d'autres aussi, comme le polonais Jean Potocki, rédige en français ses voyages et ses parades (*Ibid.*, 37). Les étrangers, comme ce dernier, ont alors des précepteurs français qui jouent un rôle important dans la diffusion de la langue française en Europe. Si le travail d'un Amyot sur l'œuvre de Plutarque demeure un chef-d'œuvre de la prose française (*Ibid.*, t. 1, 490) et que, d'ailleurs, Vauvenargues y puise son rêve héroïque (*Ibid.*, t. 2, 145), la traduction d'A. Galland de l'ouvrage anonyme dit *Les Mille et Une Nuits* révèle un monde de fées et du coup toute une série d'imitations, entre autres *Les Mille et Un Jours* qui sont originellement rédigés en persan et non, comme on l'a dit, en arabe (*Ibid.*, 159), voient le jour en France et en Europe. Celle-ci le doit donc à un grand orientaliste de la lignée de B. d'Herbelot, car comme ce dernier n'arrive pas à terminer sa *Bibliothèque orientale* (1697), Galland prend la peine de la mener à bien.

Après la découverte de l'Amérique au XVI^e siècle, les expéditions se multiplient dans un double projet de découverte et de colonisation (*Ibid.*, 101). Les recueils et les collections de voyages se succèdent et les missions étrangères sont de plus en plus actives. *Les Lettres édifiantes et curieuses* sont publiées par les missionnaires de la Compagnie de Jésus qui règne alors sur l'enseignement en France (*Ibid.*, 102). En somme, "une telle accumulation de documents fournit la matière d'une comparaison entre les peuples et d'une réflexion sur la définition même de l'homme de la société de la culture" (*Ibid.*), et, par conséquent, le terme d'anthropologie apparaît (et plus tard aussi le terme de Société d'ethnologie) et elle devient une science générale de l'homme dans son comportement et ses modes de vie (*Ibid.*, 103). Cette littérature de voyages attire de plus en plus l'attention (*Ibid.*, 101) et de fait, l'essai prend la place de traité (*Ibid.*, 103).

Montesquieu écrit les *Lettres persanes* (1721) et Voltaire rapporte de Londres ses *Lettres anglaises* (1734) qui, devenant *Lettres philosophiques*, représentent aussi le manifeste d'une philosophie empiriste et humaniste (*Ibid.*, 199). Tandis que les classiques se faisaient valoir durant les deux décennies du XVII^e siècle, les écrivains-philosophes ou les philosophes occupent toute la scène intellectuelle du XVIII^e siècle et créent un courant philosophique qui traverse la pensée européenne. Ce courant fait confiance à la raison et pose partout la nécessité d'un bonheur terrestre individuel, et entraîne du coup un cosmopolitisme qui

considère la tolérance comme une vertu primordiale. Enfin, le XVIII^e siècle porte aussi l'emblème distinctif de l'*Encyclopédie* (1751-1772) qui a alors son originalité dans l'interaction du texte et de l'image des articles et des planches (*Ibid.*, 175). Il y a là alors un travail gigantesque qui " a été déterminant dans la vie intellectuelle européenne" (*Ibid.*). Au fait, ceux qui constituaient, au XVII^e siècle, les classiques, constituent en cette occurrence, les Encyclopédistes.

On arrive au XIX^e siècle qui porte l'emblème du romantisme et d'autres écoles littéraires. La date de 1800 est, pour l'administration de la République, l'an VIII (*Ibid.*, 268). Les débats commencent avec passion et les prises de position prennent une dimension considérable. La République ne peut pas éviter la Terreur (*Ibid.*, 269) et les réactionnaires accusent les philosophes des Lumières d'avoir engendré la Terreur (*Ibid.*, 302). En 1839, les propos tenus par Lamartine trouvent un bon écho: "La France est une nation qui s'ennuie" (*Ibid.*, 306) et la réponse poétique de Baudelaire ne va pas tarder avec le *Spleen de Paris* en 1869, l'année même du décès de Lamartine. Mais, la Révolution française avait montré ce que "la France doit au peuple" (*Ibid.*, 314). Aussi faut-il voir le reflet de cet événement dans les productions littéraires, ou mieux dans «l'invention de "littérature française" » (*Ibid.*, 318 et 319).

Certes, l'importance du renouveau de l'Histoire y est évidente, d'autant plus que "l'histoire de la littérature française va se construire sur le modèle donné par les historiens" (*Ibid.*, 318). Parmi eux, il faut citer A. Thierry et F. Guizot, deux noms qui dominent, avec celui de J. Michelet, le siècle de l'Histoire. Le parcours est donc bien aplani: «La découverte de la littérature médiévale comme littérature de l'origine de la nation, et la littérature classique comme une littérature " française"» (*Ibid.*). La thèse ès lettres qu'H. Taine consacre à J. de La Fontaine en 1860 est alors la meilleure analyse sur "l'esprit gaulois" (*Ibid.*, 320). D'ailleurs, il est intéressant de constater que les études universitaires en lettres françaises sont, en 1880, à leur début, avec une soixantaine d'étudiants en licence de lettres (*Ibid.*, 321).

Quoique la littérature française soit alors une littérature "comparée" (*Ibid.*, 322), parce que la France est, au dire de J. Michelet, une "nation métisse" (*Ibid.*), mais il est impensable, à nos yeux, que les auteurs de *La littérature dynamique* ne fassent pas remarquer le rôle et l'œuvre de F. Villemain dans la littérature naissante de la littérature comparée. Il faut, dans ce contexte, rappeler que la littérature française subit d'abord l'intellectualisme allemand (*Ibid.*), et puis elle subit l'influence anglaise. Des historiens aux écrivains comme Stendhal et Hugo, ou même ceux qui écrivent, comme Taine, l'histoire de la littérature anglaise, la France littéraire est constamment tentée par l'ailleurs (*Ibid.*, 323). Une conclusion rapide peut nous amener à dire : " Métisse, la littérature est aussi plurielles" (*Ibid.*).

Le mouvement romantique crée le cadre intellectuel d'un régionalisme littéraire, d'où la revendication francophone, ou mieux la francophonie, cette littérature française qui n'est pas française et qu'en cette occurrence la littérature canadienne en est un exemple significatif (*Ibid.*, 324). Si le seuil véritable du XIX^e siècle est la décennie 1820-1830 avec la nouvelle Histoire, la poésie et le drame romantique, cette période peut aussi englober la Renaissance orientale dont ne parle pas dans *La littérature dynamique*. En effet, cette dénomination, qui est due à Edgar Quinet, a donné naissance à une excellente thèse ès lettres, en 1950, par R. Schwab. En somme, durant la première moitié du XIX^e siècle, les orientalistes français ont traduit et présenté un nombre considérable de livres orientaux en français, et, par conséquent, ils ont apporté tant de matières nécessaires pour les romantiques français dont les membres orientalistes de la Société Asiatique de Paris parlaient dès 1822.

Grâce à une presse active, le roman prend un grand essor (*Ibid.*, 347) et la paralittérature, si difficilement malmenée par les sociologues français du XX^e siècle (*Ibid.*, 750), elle aussi, trouve ses lectures. Le tribunal de la critique, qui appartient au régime d'opinion publique, montre son efficacité avec un nombre considérable de comptes rendus,

notamment ceux qui se rapportent aux événements culturels, tels que le salon de peinture et la représentation dramatique (*Ibid.* 356). D'ailleurs, le théâtre est déjà une tribune et c'est pourquoi Guizot lui assigne la charge de former l'esprit public (*Ibid.*, 359). D'une manière générale, le théâtre offre une jouissance d'image (*Ibid.*, 361). Par ailleurs, le théâtre symboliste de la fin du XIX^e siècle contribue à populariser en France le théâtre scandinave avec Ibsen et Strindberg (*Ibid.*, 434). Le roman, qui est si bien prisé par les romanciers de l'époque, envahit tout le champ de la prose (*Ibid.*, 440). On est alors loin de l'époque où W. Scott et E. T. W. Hoffmann furent les deux grands inspirateurs de la prose romantique française (*Ibid.*, 468). Il faut y ajouter l'influence de la littérature russe et évoquer tout particulièrement le rôle constructif du Vicomte de Vogüé dont les auteurs de La littérature dynamique ne parlent pas.

Depuis l'affaire Dreyfus en 1898, l'écrivain est souvent un intellectuel et le modèle de l'écrivain et de l'intellectuel engagé est A. France (*Ibid.*, 577), mais aux yeux des surréalistes, dont les tentatives extravagantes attirent le public, cet écrivain-intellectuel n'est qu' "Un cadavre" (*Ibid.*, 664). Le XX^e siècle accumule déjà tant d'études portant sur les deux-guerres, ainsi que sur la période se terminant à la seconde moitié du siècle. Alors que pour certains *La Soirée avec Monsieur Teste* (1869) de P. Valéry est une véritable charte de la littérature du XX^e siècle (*Ibid.*, 556), pour d'autres cette littérature est encore difficilement abordable, car un article de fond de J. Rivière, "Le roman d'aventure", publié en 1913, se voulait lui aussi le manifeste du "roman nouveau" (*Ibid.*, 614). Difficile aussi les propos qui y ont été tenus par les personnages. Dans *Le Feu* (1916) d'H. Barbusse, la voix des combattants occupe une place à part sous le titre de "Les gros mots" et la langue du peuple s'introduit massivement dans la littérature (*Ibid.*, 621). Barbusse le combattant y précède un autre combattant, L. F. Céline, qui sera le maître incontesté de cette langue crûment crue.

Après la guerre, le roman est massivement en vogue. Durant l'entre-deux-guerres, qui s'appelle aussi l'âge d'or du roman français, tout contribue au phénomène du roman (*Ibid.*, 624), allant même vers l'avant-guerre. Gide, dans un projet de préface de roman *Isabelle* (1911), dont il existe une traduction persane faite en 1964 par Esmail Saâdat, affirme ainsi son point de vue: " Le roman, tel que je le reconnais ou l'imagine, comporte une diversité de points de vue, soumise à la diversité des personnages qu'il met en scène; c'est par essence une œuvre déconcentrée" (*Ibid.*, 613). L'après-guerre est aussi une période où nombre de traductions sont publiées (*Ibid.*, 626). On y constate, à part Dostoïevski, si cher à Gide, l'ère des romanciers anglo-saxons (*Ibid.*). Ce qui est intéressant, c'est que le roman étranger passe alors "à mettre en question les modalités narratives, le statut du sujet, les relations entre l'auteur, le narrateur et le personnage" (*Ibid.*, 627).

Il est aussi important d'évoquer en cette occurrence, les nouvelles techniques narratives qui sont alors à l'ordre du jour. Gide, qui connaît bien la technique du récit dans le récit, utilisée à maintes reprises dans les *Mille et Une Nuits*, n'hésite pas à la mettre à profit sous le nom de "mise en abyme", ou récit en abyme (*Ibid.*, 628). L'autre technique en vogue de l'époque est le monologue intérieur (*Ibid.*). J. Joyce, qui l'a utilisée dans son *Ulysse* (1922), se réclame d'un récit d'E. Dujardin, auteur de *Les Lauriers sont coupés* (1888). Mais, comme celui-ci a alors des tendances germaniques, sa technique a été aussi éclipsée et lui-même est également mis à l'index. Après 1950, cette technique a eu une belle fortune chez nous. Mais curieusement une forme un peu simple de ce monologue y existait déjà et existe toujours. En effet, on le constate souvent chez une mère endeuillée qui est assise devant la tombe de son enfant et qui est aussi en train de pleurer et de tenir à voix basse un monologue. Aussi rencontre-t-on souvent dans la littérature persane contemporaine la transposition de ce monologue qui passe aussi pour être intérieur. Ici et dans ce contexte une constatation s'impose; tandis qu'Ed. Jaloux, le célèbre critique et protecteur de Marguerite Yourcenar à ses débuts (Josyane Savigneau, *Marguerite Yourcenar. L'invention d'une vie*. Paris, Ed.

Gallimard, 1990, 147), émet des réserves sur la littérature qui en résulte (Tadié, 2007, t.2, 629), J. Giraudoux va plus loin et se moque de l'engouement pour cette technique dès 1924 (*Ibid.*, 630). De toute façon, elle se transforme dans le roman français, "en un dispositif tout autre, à savoir le moyen d'illustrer la relativité des points de vue" (*Ibid.*, 631).

Lorsqu'on parle du roman – fleuve, on n'hésite pas à parler de R. Rolland, un historien de la musique et un auteur qui fut le premier à théoriser le "roman musical" dans *Jean-Christophe* (1904-1912), avant de l'exploiter dans *L'Âme enchanté* (1922-1924)(*Ibid.*, 644), deux romans qui ont été traduits en persan par Mahmoud Etemadzadeh, alias Behazine. Ce traducteur s'était bien spécialisé dans l'œuvre de Rolland, lequel se croyait être *Au-dessus de la mêlée* (1915). Il est l'un des auteurs Français le plus traduit en Iran. Après quoi, les traducteurs avertis portent leur attention, sur d'auteurs qui ont dans leur bilan des romans-fleuves entre autres Abolhassan Nadjafi qui traduit *Les Thibault* de R. Martin du Gard. Même Proust qui, en raison de l'absence de préoccupations sociales et morales dans son livre, *A la recherche du temps perdu* (1913- 1927), a été l'objet d'attaque de "la littérature populaire, populiste ou prolétarienne" (*Ibid.*, 677), a bien trouvé, pour ce même livre, son traducteur en la personne de Mehdi Sahabi, qui fut connu sous le nom de Mehdi Proust, comme cela fut avant lui le cas de Hassan Honarmandi, élève de René Etiemble et traducteur passionné de l'œuvre de Gide, qui fut connu sous le nom de Hassan Gide. Honarmandi s'est donné la mort à Paris.

Parmi les mouvements littéraires français de l'époque, les surréalistes ont trouvé un écho passager en Iran. En effet, les surréalistes iraniens, qui se réclamaient des surréalistes français, avaient leur propre organe, *Le Coq hardi*, fondé en 1949, et publié sous la direction du peintre avant-gardiste Djalil Ziapour. Dans les années du ministère de docteur M. Mossadagh, 1951, une nouvelle équipe remplace ses membres-fondateurs où elle se définit par un manifeste en treize points dont le dernier, avec une forte connotation française, affirme avec rigueur "À bas les imbéciles" et il porte les signatures de quelques poètes, tels que Gharib, Chirvani et Irani (Sirous Tahbaz, *Le Coq hardisans pareil. Vie et art de Houchang Irani*. Téhéran, Ed. Farzan-e Rouz, 2001, 7-10). D'ailleurs, la poésie du poète novateur et francophone iranien, Nima Youshij, dont le célèbre poème, *Afsaneh* ("Légende"), a été traduit en français par le regretté iranisant français et ami de Sadegh Hedayat, Roger Lescot, et la poésie de ces surréalistes compatriotes, ont puissamment contribué au vers libre chez nous et ont fini par trouver leur place dans la poésie contemporaine iranienne.

Il est vrai que dès le début des années 1950, Claudel et Valéry et les surréalistes restent des références majeures (Tadié, 2007,t. 2, 727) et qu'au moins deux sortes de poésie coexistent (*Ibid.*, 749). Mais, quand même, il est à remarquer que les trois grands genres du XIX^e siècle, à savoir le roman, la poésie et le théâtre, se prolongent sans inconvénient au XX^e siècle (*Ibid.*, 748). Malgré le fait qu'après la Seconde Guerre mondiale, les romans américains et russes ont fait leur apparition en Iran, mais le roman français, à côté du théâtre français, (avec Sartre, Camus, Roblès, Ionesco, Beckett, Brecht via la traduction française), résistent face à cet épouvantail coalisé et ils sont alors traduits par les meilleurs traducteurs qui continuent toujours à traduire. La preuve en est qu'ils ont pu traduire le *Dictionnaire des œuvres*, ou même qu'un seul traducteur, Réza Machayekhi, a traduit de J. Amyot sa traduction de Plutarque, les *Vies des hommes illustres*.

Mais, il faut le dire si la critique littéraire du XIX siècle a eu des esprits comme Sainte-Beuve, celle du XX^e siècle a été davantage illustrée par un tout autre esprit, R. Barthes, de qui "l'âge du Texte" (*Ibid.*, 749) peut facilement se réclamer. Ce grand critique est bien connu en Iran, comme d'ailleurs ses amis et contemporains, tels que Deleuze, Derrida, Lévi-Straus et autres, mais malheureusement ses livres et surtout ses essais, sont presque tous traduits de l'anglais en persan. Si on peut sans peine passer de l'assertion selon laquelle «la fin de siècle [est] parfois qualifié de "postmoderne" » (*Ibid.*, 784), il serait, pour les lecteurs,

presque impossible de se rallier aux auteurs et de considérer Duras comme "le dernier" grand écrivain" du XX^e siècle" (*Ibid.*, 786). Réza Seyyed Hosseini, celui qui a pris la charge de mener à bien la traduction persane de *Dictionnaire des œuvres*, est aussi l'introduit de Duras chez nous avec la traduction de *Moderato cantabile*, et après quoi d'autres ont traduit presque tous ses romans. L'ensemble de son œuvre traduite ne respire pas une telle assertion, d'autant plus d'autres écrivains français, comme Christian Bobin, sur lequel les auteurs de *La littérature dynamique* invitent les lecteurs "à lire et à continuer à lire" (*Ibid.*), et même Eric-Emmanuel Schmitt, ont ici autant de lecteurs qu'elle. Comme scénariste, elle a collaboré avec Alain Resnais (*Hiroshima mon amour*, 1965) et a aussi attiré l'attention des cinéastes et des cinéphiles iraniens qui se sentaient très proches du cinéma français. Sa fréquentation avec les existentialistes, surtout avec J. P. Sartre, l'avait rendue célèbre. S. de Beauvoir, dont l'œuvre a été traduite en persan il y a longtemps déjà, a, nous semble-t-il, une présence plus sensible que Duras.

De Françoise Sagan à Albertine Sarrazin jusqu'à nos jours, presque tous les écrivains français de cette période ont été traduits. On ne peut pas dire non plus que "la littérature française s'est moins exportée – moins lue, moins traduite, moins enseignée – durant les vingt dernières années du siècle" (*Ibid.*), parce que chez nous l'enseignement de la littérature française dans les Universités se porte bien depuis la Révolution et que la position de l'enseignement de cette littérature, par rapport à celle de l'anglais, est bien significative: elle y occupe le second rang. Aussi faut-il mettre l'assertion des auteurs sur leur compte se rapportant à la fin du siècle, qualifié de "postmoderne". En ce qui concerne le débat sur la littérature engagée et sur son ennemie, les "Hussards", qui sont aussi contre les Nouveaux romanciers, il faut affirmer que ces courants n'ont pas eu tellement écho. Au fait, là-dessus, on n'a pas encore atteint *La Littérature à l'estomac* de J. Gracq (*Ibid.*, 751, 757 et 759). Mais, tôt ou tard on y arrivera et le temps est un grand maître.

On peut facilement affirmer qu'en Iran la littérature française du XX^e siècle était et est toujours plus proche des écrits d'esprit de nos lecteurs que celles d'autres pays, lesquels sont aussi parfois connus par les traductions françaises. Il est pourtant difficile de diviser la littérature française de ce siècle en quelques titres et sous-titres, ou même en faire ici un récapitulatif. Fort heureusement la littérature étrangère est, depuis 1950, massivement traduite en persan et dont une bonne et importante partie est traduite de français. Notre langue est même enrichie de bien de nouveaux mots. Aussi peut – on poser une question raisonnable aux auteurs. La littérature du XX^e siècle comporte nombre d'écrivains de toutes tendances, entre autres Robert Merle, Romain Gary, Emmanuel Roblès Gilles Perrault, Jean Cau, Jean Freustiè, Roger Ikor, Claude Roy, René-Jean Clot, Georges-Olivier Chateaubriand, Gabriel Blondé et beaucoup d'autres dont les œuvres ont été traduites chez nous et dont les noms ne figurent pas dans la littérature dynamique. Pourquoi? Une question raisonnable, exige bien une réponse raisonnable. Donc reportons nous pour le moment à un exutoire: À bon entendeur, salut.

A ce propos, un rappel historique (de 1847 aux recherches récentes de nos jours) peut nous donner une idée. En effet, la littérature française est connue en Iran vers le milieu du XIX^e siècle et le premier écrivain français traduit fut aussi Voltaire qui savait bien que Charles XII, Roi de Suède, était ennemi de Pierre le Grand, Tsar de Russie. Au fait, ses deux livres, *L'Histoire de Charles XII* (1731) et *L'Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* (1763), avaient été traduits et publiés en 1847 par un traducteur et interprète du roi, nommé "Monsieur Gabriel", qui fut connu de Jean-Baptiste Nicolas et d'Albert de Biberstein - Kazimirski. Saïd Naficy, qui nous fournit ces renseignements, ajoute aussi que Gabriel y a déclaré qu'il les a traduits du français en persan (" *La Littérature anglaise en Iran*" (1960), in *Articles de Saïd Naficy: Grands lettrés-Biographies*; par les soins de K. Esfahanian, avec la collaboration de M. Daryagacht, Téhéran, Ed. du Docteur Mahmoud Afchar 2011, t.2, 863-

71). Déjà, vers 1855, Joseph-Arthur de Gobineau affirmait que "les Russes avaient appris aux Persans l'existence de Voltaire" (Gobineau, *Œuvres*, Bibl. de la Pléiade, Paris, 1983, t. 2, 485), et il faisait même remarquer que "*L'Histoire de Charles XII*" avait été traduite en persan (*Ibid.*, 256).

Jean-Yves Tadié et ses collaborateurs ont vraiment du style et du savoir. Le résultat en deux volumes se lit avec allégresse, surtout pour le XX^e siècle. Il est, d'ailleurs, enrichi d'une bibliographie détaillée et d'une chronologie allant de l'an 778 à l'an 2000 et aussi d'un Index des noms et œuvres où on voit en raccourci "Ablancourt", tandis que l'habitude est de le présenter respectivement avec ses deux noms, Perrot d'Ablancourt. Il est vrai qu'il nous a appris le procédé dit "les Belles Infidèles", mais nous n'avons nullement besoin de recourir à la trahison des clercs et de l'appliquer à son nom.

Conclusion

Il est vrai que l'histoire dynamique de la Littérature française a ses mérites et qu'on peut y suivre l'apparition de son concept, son apogée et sa mise en question dans la seconde moitié du XX^e siècle, mais comme on peut le constater, de notre côté aussi, nous avons eu des considérations sur certains points, notamment là où les auteurs mettent en question l'accueil réservé à la langue et à la littérature françaises dans le monde. Au fait, chez nous elles tiennent une bonne place dans nos institutions gouvernementales et privées, d'où sa position confirmée parmi ceux qui sont absorbés par d'autres langues et qu'il ne se préoccupe plus de langue et de littérature françaises.

Notes

¹. J. Cerquiglini-Toulet, F. Lestringant, G. Forestier et E. Bury (Sous la direction de J.-Y. Tadié), *La littérature française: dynamique & histoire*. Paris, Editions Gallimard, 2007, 2 vols. A lire dorénavant La littérature dynamique.

Bibliographie

BANDERIER, Gilles, "Une tragédie persane au XVI^e siècle: *L'Orbec-Oronte* de Du Monin", *Luqmān* (Iran), 18^e année, n^o 1, Automne-hiver, 2001-2002, pp. 57-65.

DICTIONNAIRE DES ŒUVRES, traduction en langue persane d'après l'édition de 1994 (sous la direction de Réza Seyyed Hosseini), Téhéran, Ed. Sorouch, 1^{re} éd. 1378/ 1999; 2^e éd., 1381/ 2002.

GIDE, André, *Isabelle*. Tr. Par Esmāil Saādāt, Téhéran, Ed. Ketabhaye Djibi, 1343/ 1964.

GOBINEAU, Joseph-Arthur de, *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1983, t. 2.

MARTIN DU GARD, Roger, *Les Thibault*. Tr. Par Abolhassan Nadjafi, Téhéran, Ed. Niloufar, 1368/ 1989, 4 vol.

MONTAIGNE, Michel de, *Essais* (Extraits). Tr. Par Ahmad Samiee, Téhéran, Ed. Sokhan, 1383/ 2005.

PIEMONTESE, Angelo Michele, " *Les Huit paradis* d'Amir-Khosrow et la littérature européenne" *Luqmān* (Iran), 12^e année, n^o 1, Automne-hiver, 1995-96, pp. 7-24.

ROBERT, Paul, *Le Petit Robert de noms propres*, Paris, Le Robert-Sejer, 2010 [2011].

ROLLAND, Romain, *Jean-Christophe*. Tr. Par M. E. Behazine, Téhéran, Ed. Nil; 1338/ 1959, 8 vol.

- *L'Ame enchantée*. Tr. Par M. E. Behzine, Téhéran, Ed. Nil, 1355-56/ 1976-77, 4 vol.

SAULNIER, Verdun L., *La Littérature française du Moyen Age*. Paris, PUF, 1948; Tr. Par Abdolhossein Zarrinkoub, Téhéran, Ed. Elmi, 1341/ 1962.

- *La Littérature française de la Renaissance*. Paris, PUF, 1948. Tr. Par Abdolhossein Zarrinkoub, Téhéran, Ed. Elmi, 1339/ 1960.

SAVIGNEAU, Josyane, *Marguerite Yourcenar. L'invention d'une vie*. Paris, Ed. Gallimard, 1990.

TADIE, Jean-Yves, *La critique littéraire au XX^e siècle*. Tr. De l'anglais par Mohammad-Rahim Ahmadi, Téhéran, Ed. Soreh, 1377/1998; Tr. Du français par Mahchid Naunahali, Téhéran, Ed. Niloufar, 1378/ 1999.

- *La littérature française: dynamique & histoire*, Paris, Editions Gallimard, 2007, 2 vols.